

Consortium:

NAZARIO BRANCA ARCHITECTES SARL

Boulevard de Grancy 51, 1006 Lausanne

SAMANTHA OSWALD ARCHITECTE

HALEGE

Association pour l'habitat léger et les low-techs en Suisse

ALBINEN

QUESTIONNAIRE 10.03.21

A. CONSTRUCTION

1. Réalisation clé en main. Les architectes construisent ma maison selon mes envies et j'emménage après la fin des travaux (coût important de travaux).
2. Les architectes prévoient la structure porteuse, la « mise hors eau » et la « mise hors air » avec des entreprises spécialisées, mais je réalise l'isolation et les finitions de ma maison, selon les valeurs énoncées dans la demande de permis (réduction des coûts).
3. Les architectes prévoient uniquement les préparations (eau et électricité) et les fondations avec des entreprises spécialisées, mais je construis ma maison, selon les plans validés selon la demande de permis (économie importante).

B. ESPACES DE SERVICE

1. Mon habitat est espacé des autres maisons. J'ai tous les services (WC, cuisine) dans mon habitat (coût important de travaux).
2. Mon habitat est jumelé. Je partage l'accès et les services sanitaires avec l'autre maison, mais j'ai ma propre cuisine (réduction des coûts).
3. Mon habitat est groupé (trois logements max) et je partage la salle de bain et la cuisine dans un local commun (économie importante).

C. SURFACE HABITABLE

1. Je souhaite une surface habitable d'env. 30 m²/personne avec chambre, séjour-salle à manger et cuisine séparées.
2. J'habite une surface d'env. 25 m², avec toutes les fonctions (séjour, cuisine et lit) réunies.
3. J'habite une surface d'env. 15 m², et je partage la cuisine avec une autre habitation (voir TYPOLOGIE, point 3).

D. VILLAGE

1. Mon village est composé de beaucoup de petites maisons séparées entre elles et d'un bâtiment commun. Les espaces vides de rencontre et de cheminement sont morcelés et de petite taille (env. 6 m de distance entre chaque maison).
2. Mon village est composé par env. 4-6 maisons jumelées et d'un bâtiment commun. Les espaces vides de rencontre sont de taille moyenne (env. 12 m de distance entre chaque maison).
3. Mon village est composé par 2 habitats groupés + 1 bâtiment commun et libèrent un espace extérieur généreux.

E. STATIONNEMENT

1. J'ai ma voiture dans un parking commun en bordure de route (total 10-15 places !).
2. Nous partageons env. 3 voitures communes avec parking commun.
3. Nous partageons une voiture commune.

Annexe(s) :

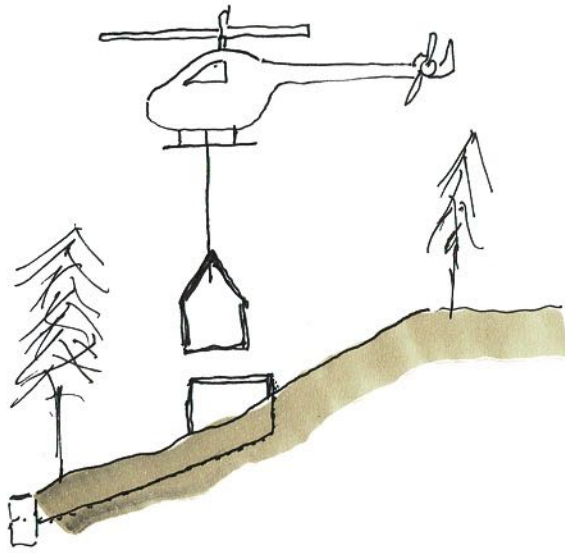
arrêté de compte, bon de paiement N°132

arrêté de compte, bon de paiement N°149

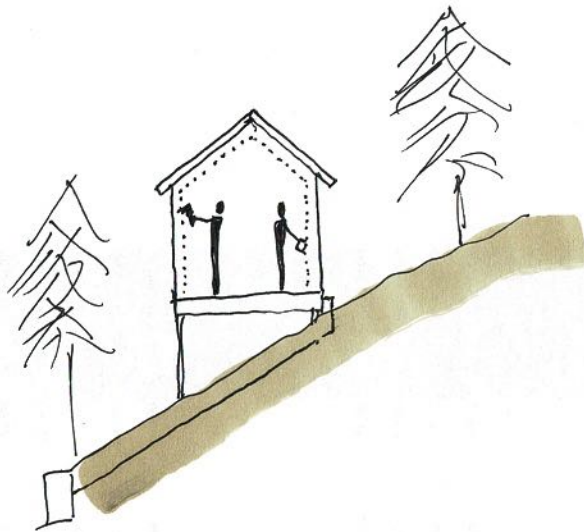
arrêté de compte, bon de paiement N°152

(A) CONSTRUCTION

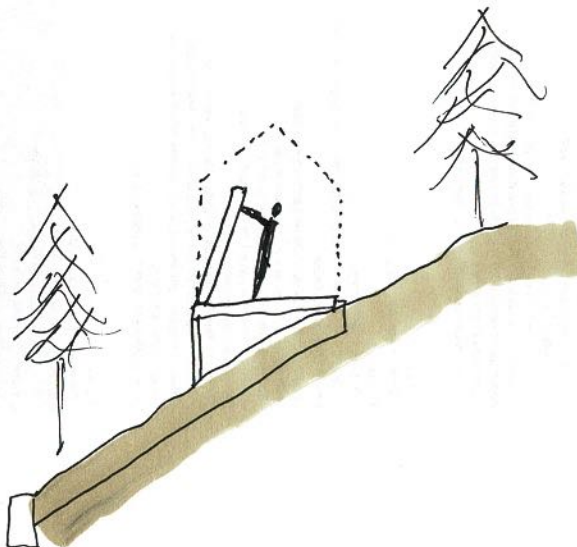
①



②

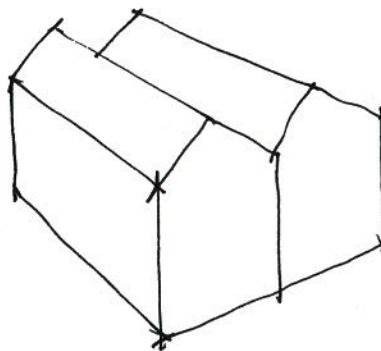
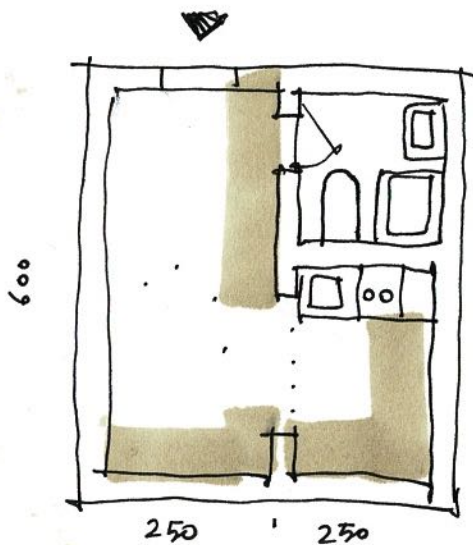


③

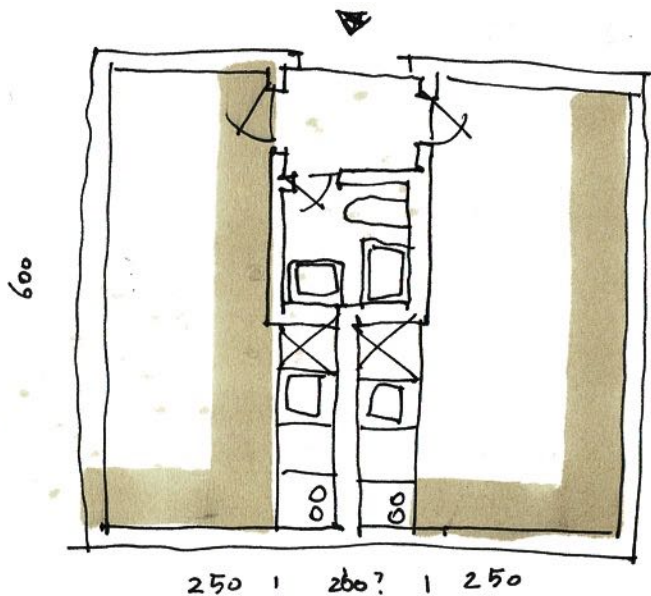


B ESPACES DE SERVICE

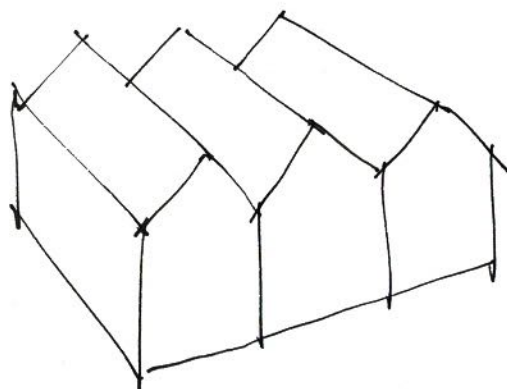
1



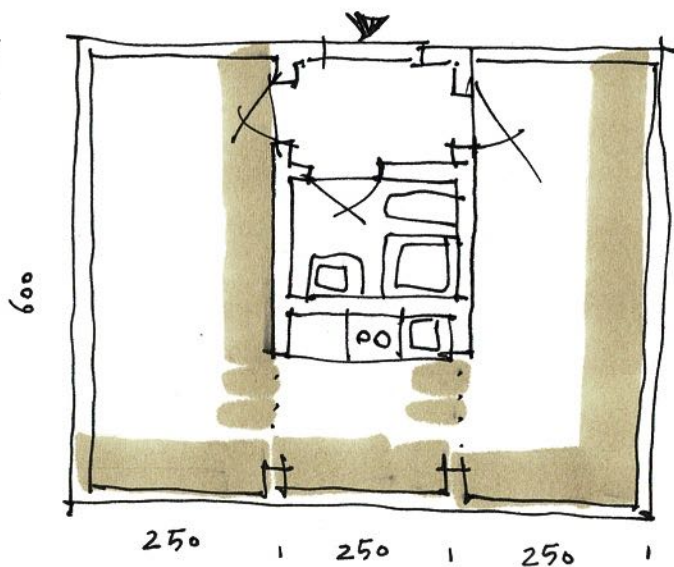
2.1



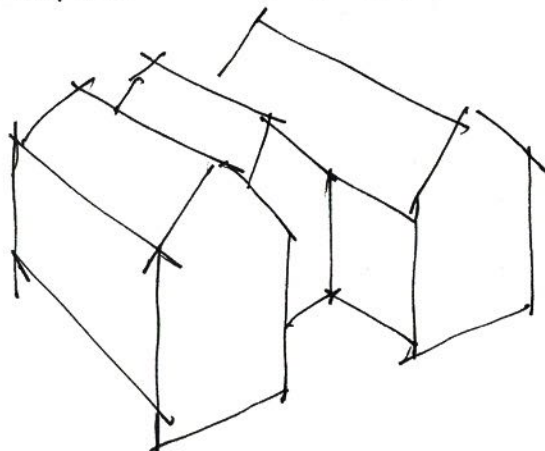
2.1
DEUX PERSONNES SEULES



2.2

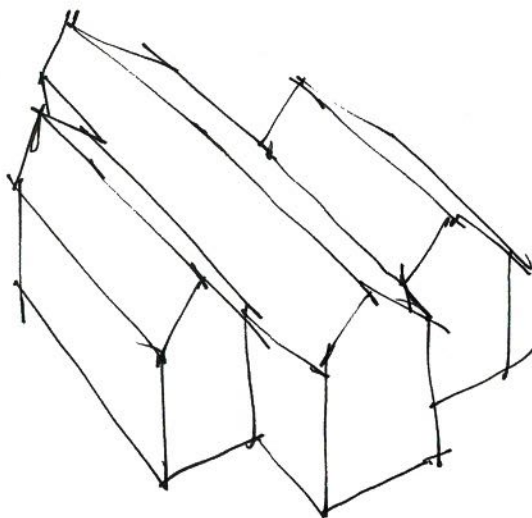
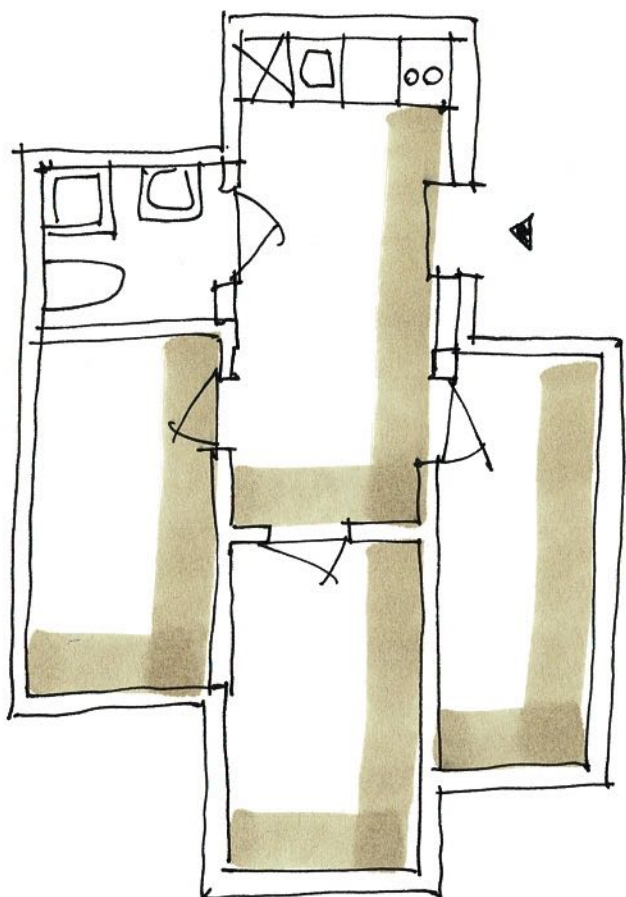


2.2
COUPLE OU FAMILLE

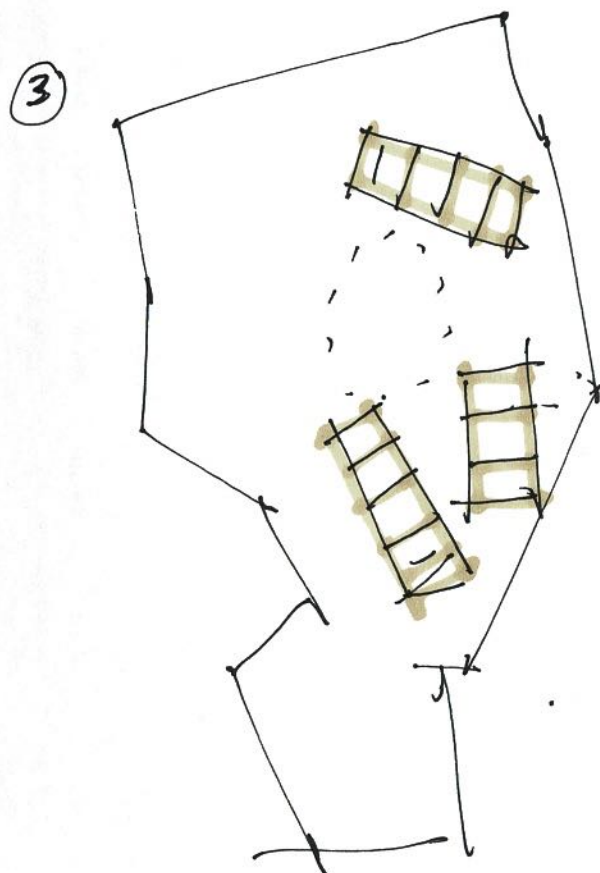
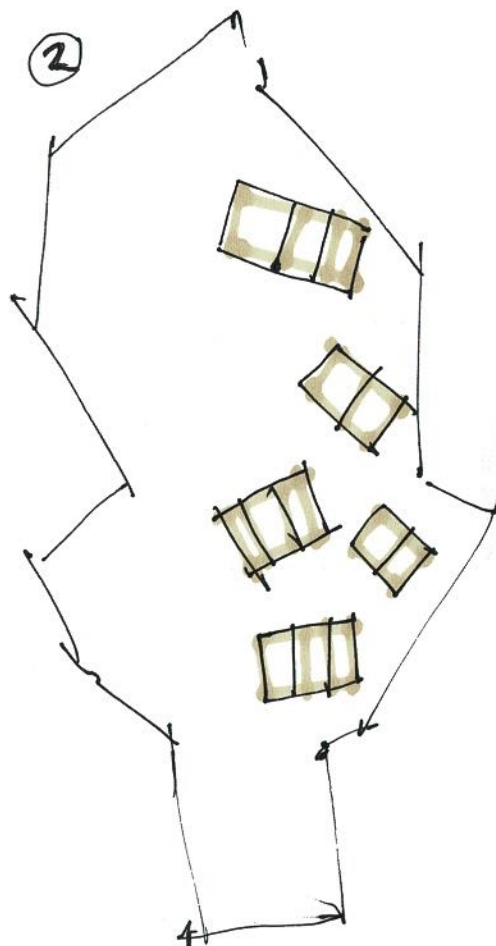
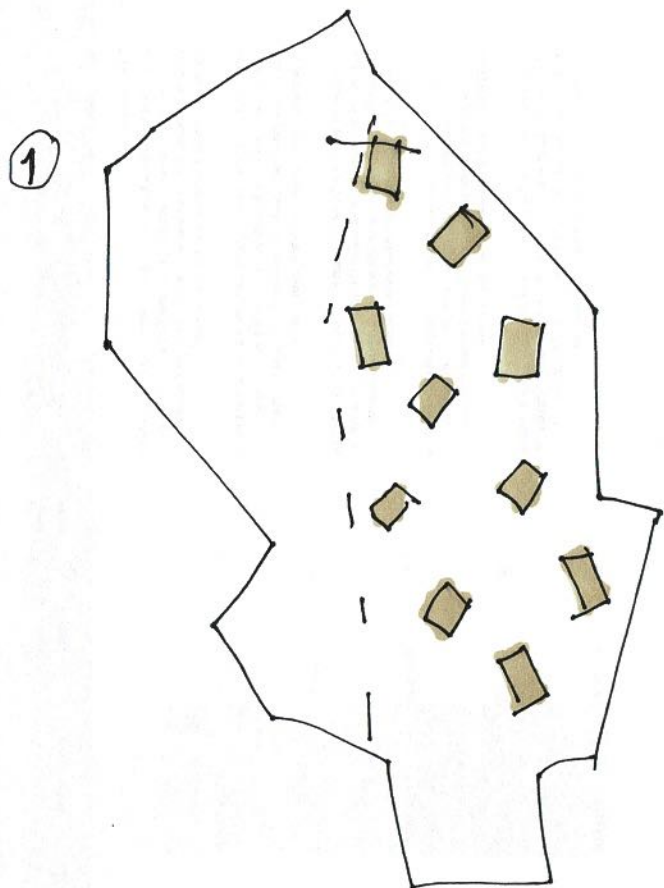


(B) ESPACES DE SERVICE

(3)



① VILLAGE



(E) STATIONNEMENT

